



Demande de permis de Distributeur Secondaire (DS) 2023

Facture # 1222

Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

(Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone et sur les autres halocarbures 103/94)

Un permis de distributeur secondaire est requis dans la province du Manitoba, pour les entreprises qui achètent de l'équipement, des pièces ou des substances de climatisation réglementés, en vertu du Règlement du Manitoba 103/94. Un distributeur secondaire est une entreprise qui importe dans la province ou achète dans la province une SAO ou de l'équipement, autre qu'un appareil électroménager (c.-à-d. réfrigérateur, congélateur). Un permis DS permet à l'entité d'acheter des produits réglementés (c.-à-d. du réfrigérant, des composants). Contactez MOPIA pour plus de détails ou pour une copie de la législation.

Seuls les individus certifiés et les distributeurs secondaires peuvent acheter des produits réglementés tels que décrits dans le MR 103/94. L'article 22 du Règlement permet à une personne (c.-à-d. compagnie, entreprise) qui n'est pas un fabricant d'une substance réglementée ou un technicien d'entretien qualifié de devenir un distributeur secondaire.

Identification de l'entreprise (Veuillez assurer que les informations suivantes sont correctes)

Nom de la Compagnie:	
# Permis DS (si renouvelable):	
Adresse Postale Complète et Adresse Physique :	
Nom de Contact:	
Téléphone de Contact, Courriel et Numéro de Téléphone :	

Payez en ligne avec PayPal (www.mopia.ca); chèque (payable à MOPIA) ou carte de crédit en envoyant ou en faxant le formulaire rempli OU en appelant votre paiement au **204.338.2222** ou au 1.888.667.4203 (hors Wpg) fax 204.338.0810.



Si vous envoyez par la poste, veuillez envoyer votre paiement et détacher les informations du bas du formulaire à :

MOPIA

1082 rue Main Wpg MB R2W 5J3



Après le paiement et traitement, MOPIA vous enverra par courriel une nouvelle version électronique du permis 2023.



Veuillez adresser toute question ou préoccupation, envoyer un courriel à : mopia@mopia.ca ou appeler le (204) 338.2222 Sans frais : 1.888.667.4203. Nous sommes là pour vous aider!

Si vous envoyer par la poste, veuillez détacher la section du bas ci-dessous et envoyer à MOPIA avec votre paiement - Merci!

Nom de la Compagnie: _____ Nom de la Carte de Crédit : _____ # Permis DS _____

Carte de Crédit : _____ Date d'échéance : _____ ou # Chèque : _____

Signature: _____ Envoyez le Permis 2023 à : _____

Paiement : Permis de distributeur secondaire (DS) 2022 (obligatoire) : **50 \$ (cinquante) dollars**

Nous essayons de tenir nos parties prenantes informées. Nous aimerions vous envoyer des mises à jour mensuelles contenant des informations pertinentes, ainsi que des nouvelles ou des mises à jour sur la réglementation, les prochains cours disponibles, les séances de sensibilisation organisées et les conférences potentielles.

Oui, veuillez m'envoyer par courriel les informations réglementaires et les données de MOPIA pertinentes à l'adresse courriel:

_____ (Gratuit - Aucun cout)

Oui, veuillez m'envoyer physiquement ces informations à l'adresse: (Cout: \$10 pour le papier et la poste Total: 60\$)

Total Payer (50 \$ or 60\$): _____